



# HOSSEGOR SAUVETAGE COTIER

## CHARTRE DU BON LICENCIÉ

**Respect**

**Esprit d'équipe**

**entraide**

En tant que licencié d'Hossegor Sauvetage Côtier, je m'engage à :

- > Respecter le matériel du club, notamment le rincer et le ranger correctement après chaque entraînement
- > Signaler à l'entraîneur lorsque j'endommage une planche pour ne pas l'abîmer encore plus
- > Participer régulièrement aux entraînements
- > Arriver à l'heure aux entraînements
- > Avoir un comportement adapté aux entraînements et aux compétitions : respect des autres compétiteurs, de l'entraîneur, des consignes, du règlement...
- > Avoir une communication respectueuse sur les réseaux sociaux
- > Laisser propre le local : nettoyer les douches après les avoir utilisées, poser ses affaires dans les vestiaires ou à l'extérieur (pas dans la pièce où il y a les transats)
- > Ramasser mes déchets et ne pas les laisser trainer sur la plage ou le vestiaire
- > Porter la tenue du club en compétition et en particulier sur les podiums
- > Aider à la mise en place des sites de compétition si je suis disponible
- > Faire du bénévolat pour le club lorsque cela est nécessaire (ex : officiel)

Si je suis une mini-crevette, crevette ou avenir :

- > Porter mon bonnet et mon lycra du club à tous les entraînements
- > Pour les parents : Aider à la sécurité des enfants lors des entraînements lorsque cela est nécessaire.

*Le bon fonctionnement du club et la bonne entente nécessaire dans une association ne peuvent être obtenues que par le respect de ces quelques règles très simples. Elles ne relèvent pour la plupart que du savoir vivre et du bon sens, mais nous vous prions de bien vouloir les respecter et/ou veiller à ce que vos enfants les respectent.*

---

Nom du licencié :

Précédé de la mention « Lu et Approuvé »